ROUBAIX

BILLET DU JOUR

Alors c'est décidé ! Félisque va voir les cosaques. Le Président de notre monarchique République sera bientôt l'hôte de Nicolas, le tsar et pendeur de toutes les Russies.

Si encore le voyage était payé par Félisque lui même, passe encore. Mais pas du tout, c'est nous, contribuables français, qui allons casquer les frais considérables qu'il va occasionner. Et ils ne seront pas minces, je vous l'assure !

Au fond, pourquoi cette Ballade, diront les travailleurs des usines ; est-ce pour s'occuper de notre sort et tâcher de l'améliorer ?

Eh ! que non. Soyez persuadés que Félisque ne songe guère à vous. Infatué de sa personne, notre nomade président ne songe qu'à s'exhiber et à se faire applaudir. Il joue son petit roi et est tout fier des acclamations qu'il escompte déjà.

L'ancien ouvrier tanneur est grisé par la sincère prévenance que le hasard plus que la valeur lui a attribuée et il y a belle lurette qu'il a oublié — si toutefois il l'a jamais su — qu'il y a des travailleurs qui peinent et suent sans pouvoir donner à leur famille le nécessaire pour vivre.

***

Quelqu'un qui ne manque du nécessaire ni pour lui, ni pour sa famille, c'est le millionnaire patron à face d'ogre, M. Eugène Motte, plus connu sous le nom humoristique de « Coquebaque ».

Et dire qu'on prétend que tous les citoyens sont égaux en République !

Oui, il y en a qui vous tiendront ce raisonnement et qui vous diront qu'entre M. Motte le millionnaire et un de ses exploités qui, pour un salaire quotidien de 2 fr. 50, est obligé de travailler la nuit, pendant 12 heures consécutives, dans une de ces poignages dont l'atmosphère est intolérable, il y en a, dis-je, qui vous diront qu'entre ces deux hommes, l'un l'exploiteur, l'autre l'exploité, il n'y a pas de différence !

Malheur, va !

Mais passons. Et laissez-moi vous dire que bientôt la Grande Harmonie, musique municipale, ira donner dans les jardins de Coquebaque, le conseiller général un concert qu'elle offre à ses membres honoraires.

On lui fait beaucoup d'honneur à M. Eugène Motte. Peut-être bien que M. Félisque Faure, lors de son voyage, ira visiter les usines que, par patriotisme (?), Coquebaque a fait bâtir en Russie.

***

Un huissier s'est présenté, ces jours derniers, au couvent des sœurs Visitandines, boulevard de Strasbourg, pour réclamer une somme de près de 3000 francs, en vertu de la loi décrétant l'impôt spécial sur le revenu, les religieuses de cet établissement doivent au fisc.

Sur cette prétentation des cléricaux qui ne veulent pas payer et qui déclarent « inique » la loi qui les oblige à s'exécuter.

Inique, cette loi qui prend l'argent où il y en a ? Mais pas du tout.

Bien plus inique est la loi militaire, par exemple. Celle-là prend les fils d'ouvriers à vingt ans pour les encasserner.

A vingt ans ! C'est à dire à l'âge où ils pourraient rendre des services à leurs parents âgés ou à leur famille plus nombreuse. Car comme ne voit on pas de vieillards dans la misère, uniquement parce qu'on leur a pris leurs fils pour en faire des soldats ?

Au, cette loi inique, vous crées une iniquité. Si encore c'était pour la Patrie qu'on prenait les fils des travailleurs. Malheureusement les faits sont là, établissent tous les jours que c'est bien plus pour la défense des coffres forts patronaux que pour la défense du territoire qu'on prend aux ouvriers trois des plus belles années de leur vie.

***

Bientôt aura lieu, au local de la Coopérative ouvrière La Paix, le troisième congrès international de l'industrie cotonnière.

C'est le syndicat textile de Roubaix-Tourcoing-Mulhouse-Lille qui en assurera le maintenant, que les nombreux délégués viendront de toutes les nations leur prêter pour y prendre part et discuter les importantes questions portées à l'ordre du jour.

Ces assises du travail seront sûrement au point de vue corporatif d'une importance très grande. Elles fourniront en même temps l'occasion d'une splendide et grandiose manifestation ouvrière.

Le Congrès s'ouvrira le lundi 2 août jour de la Fête des Barricades, c'est à dire un jour où les ouvriers ne travaillent pas. Il est certain qu'ils profiteront de cette circonstance pour faire aux délégués français et étrangers une réception autant chaleureuse que fraternelle.

L. B.

PLEUTRE DOUBLE DE MOUCHARD

Sous prétexte que nous avons « blagué » jadis les catholiques — qui le méritaient bien — un moins sûr que nous ne désignerons pas autrement, — car il nous faudrait employer comme index l'extrémité de notre bette, — se permet de nous insulter.

Cet écrivailleur d'occasion, qui n'ose signer de son nom, propre — ou sale — sa prose indigeste, termine ce matin sa diatribe en faisant appel aux prêtres et aux laïques de son espèce.

— Faites quelques bons prêches à la « monde interlope », leur dit-il.

Pauvre Alibocen, pleutre et mouchard, qui ne trouve d'autre abri, pour sa dignité (!) outragée, que le frêle rempart du trône, il peut être bien certain que ses menaces nous laissent froid.

Et les cris d'orfraie des gens de son acabit nous importent peu, étant donné que le « monde interlope » est surtout celui où grouillent les frères de Citeaux, et les très révérands et très estimables frères qui, chaque jour, sont arrêtés pour attentats à la pudeur.

Louis MARIE.

Un nouveau confrère

C'est demain dimanche 4 juillet, que paraîtra, le premier numéro de l'*Ami du Peuple*, chronique de Roubaix (directeur, Paul Martin).

Nous souhaitons bonne chance et longue vie à notre nouveau confrère, dont les sympathies, dit-il, sont acquises à la classe ouvrière « et qui entend rester un journal de doctrine ».

Une tombe badigeonnée

Dernièrement, les exécuteurs testamentaires d'un ex-propriétaire s'apercevaient que la tombe du défunt avait été badigeonnée et qu'on avait recouvert de peinture l'inscription qu'ils y avaient fait graver.

Ils nous demandent si quelqu'un avait le droit d'agir ainsi contre leur volonté.

Renseignements pris, nous pensons leur déclarer que, seuls, ils sont en droit de libeller l'inscription à graver sur le tombeau de celui qui leur a confié la mission de veiller à ses intérêts, après sa mort.

Ils peuvent donc faire rétablir les choses en l'état où elles étaient primitivement.

Au Gaspillage

Stores et Rideaux

Pauvres toutons

Six chiens ont été capturés par les employés de la fourrière, et deux contraventions ont été dressées contre des propriétaires de chiens trouvés divaguant sur la voie publique.

Gare aux piétons

Un jeune écolier de 14 ans, Elie Noclain, demeurant boulevard de Belfort, passant hier, sur ladite voie publique à une vitesse exagérée sur son vélo.

Une sexagénaire, Mme Mathilde Lahousse, cabaretière, demeurant au n° 21 du même boulevard, ne put se garer à temps et fut renversée par le jeune burlingueur, contre lequel contravention a été dressée pour défaut de plaque et allure par trop rapide.

Embarras de la voie publique

Procès verbal a été rédigé contre :

Thiberghien, entrepreneur, rue Porrot, Glorieux, cultivateur, rue du Pile, L. Leconte Emile, négociant en charbons, rue du Grand Chemin, 115, qui avaient laissé des tombereaux leur appartenant sur la voie publique.

A l'hôpital

On vient d'admettre à l'hôpital de Lille un malheureux, nommé Gustave Decool, sans domicile fixe, atteint de maladie nerveuse, qui avait été arrêté le 25 juin pour mendicité.

Le ventre de Roubaix

Il a été abattu, en juin, à l'abattoir de Roubaix, 607 bœufs, 422 veaux, 315 moutons, 942 porcs.

Il a été saisi, comme impropre à la consommation 2 porcs, une vache, un veau, un taureau (en partie).

Au Gaspillage

Toiles et Toiles d'oreillers

Ecole de natation

Hier, à l'Ecole de natation, la température était : 15° le matin, de 21 degrés à midi et 22° et le soir de 22°.

Convocation

Association amicale des anciens Elèves de l'Institut Turget. — Une réunion générale aura lieu le dimanche 4 juillet prochain à onze heures très précises du matin, au siège social, institut Turget.

Une excursion aura lieu à Péruwelz et Bonsecours, le dimanche 18 juillet. Le prix, comprenant le voyage et le dîner, est fixé à 4 fr. pour les membres actifs et honoraires et à 5 fr. pour les étrangers à l'Association.

Les adhésions sont reçues, à partir de ce jour, chez MM. Edmond Willem, 21, rue de Fourmies, Jean de Ryckel, 17, rue du Bassin, Georges Duriez, 32 bis, rue de Lannoy ; Hôtel de France, Grande Place.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Rappel des concours du dimanche 4 juillet :

Union Fédérale. — SAINT-JUST, organisé par la société « l'Hirondelle », établie chez M. Oscar Lefevre, rue de la Gare.

Fédération du Tilleul. — CLERMONT, organisé par la société « le Pigeon Macet », établie chez M. Delignanze, rue des Parveaux.

Union Fraternelle. — SAINT-JUST, organisé chez M. Vandenbrouck, rue Voltaire.

— Dimanche 11 juillet, concours sur ST-JUST, organisé par la Fédération Roubaisienne. Quinzaine seul. — 100 fr. de prix d'honneur réservés en 1er prix de 10 fr. et 10 prix de 5 fr. plus un magnifique régulateur gravé, à la première série de 5 pigeons non désignés. Mise 1 fr. 50 par pigeon dont 1 fr. pour prix et frais, pour prix d'honneur et frais. Poules à 0,10, à 0,25, 0,50, 1, 2, 3, et 5 fr.

Mise en paniers le samedi 3 juillet 1897 de 3 à 7 heures du soir, au siège de la société La Fidèle du Nord, chez M. H. Nollet, rue d'Alger.

Les pigeons à 1 participent à la série de 2.

— La Société l'Aigle, établie chez M. Achille Renard angle des rues du Grand-Chemin et de l'épeule, informe les amateurs qu'elle donnera son 2e concours annuel le dimanche 12 septembre.

— La Fédération du Centre rappelle son concours sur St-Quentin, le dimanche 11 juillet, 100 francs de prix d'honneur. Inscription la veille, de 5 h. 1/2 à 7 heures du soir.

La commission a décidé dans sa dernière assemblée, de tirer un régulateur dans ses concours gratis par série de deux pigeons.

Inscription chez M. Emile Roy, rue du Progrès, à Croix.

Libre-Pensée ni Dieu ni Maître

Le comité exécutif de la Libre-Pensée ni Dieu ni Maître fait savoir aux sociétaires que l'assemblée générale aura lieu le 4 juillet, à 7 heures du soir, en son local habituel, rue de l'Alma, 114.

Réunions du samedi 3 juillet

Prolétaires de l'Epeule, à 8 heures 1/2 du soir, chez Gustave Montois, rue de l'Epeule, 18 bis.

Fraternelle sociale, à 8 h. 1/2 du soir, chez Ramon, boulevard de Strasbourg.

Mars, à 8 h. 1/2 du soir, chez Ferrain, r. Ma Campagne.

Lars à Vaucrez, à 8 h. 1/2 du soir, en son local habituel.

Revanche Ouvrière, à 8 h. 1/2 du soir, chez Meugin, angle des rues de Bavay et Tilleul.

Franche Escoudée à 8 heures soir chez Roger, rue du Fontenoy, 134.

Humanité socialiste à 8 h. 1/2 soir chez Emile Carrette, rue de l'Alma, 134.

La 15e section à 8 h. 1/2 du soir, en son local habituel.

AUX GALERIES LILLOISES.

45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

CHAPEAUX de PAILLE

DE FEUTRE ET DE TOUS GENRES

pour Hommes et Enfants 98

CROIX

Fête Nationale. — Les sociétés colombophiles qui désireraient participer au lâcher de pigeons-voyageurs, sont invitées à faire une demande à la mairie.

Les cabaretiers qui voudraient organiser des jeux populaires avec primes offertes par la municipalité doivent également s'adresser à la mairie, à l'exception de ceux qui auront dans leurs établissements un concours de pinsons ou un lâcher de pigeons.

Pour la distribution des gâteaux aux élèves des écoles, les boulangers et pâtissiers peuvent envoyer leurs échantillons.

Toutes les inscriptions doivent être remises avant le 10 juillet.

Le marché hebdomadaire, qui se tient le mercredi, sera reporté au vendredi suivant.

L'enlèvement des bancs sera fait le mardi 13 juillet.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — *Procès ennuyants.* — On nous écrit de cette commune :

« Dimanche dernier, la procession déroulait son long serpent tortueux dans les rues principales de notre village. On inaugurait un magnifique baldaquin à crépines d'or.

« Devant le beau dais, la foule des dévots se prosternait avec componction.

« Jusqu'ici rien ne sort de la banalité des exhibitions religieuses sur la voie publique. Mais voici que l'histoire du fameux baldaquin se corse d'un petit appel à la poche.

» En effet, pour couvrir les frais de cet oripeau, l'on force tous les enfants des écoles communales laïques et congréganistes à souscrire, cinquante centimes.

» Il y a là un abus contre lequel presque tous les pères de famille protestent avec indignation.

» Il faut vraiment vivre sous un ministère Méline pour que de tels faits puissent se produire dans nos campagnes.

» *Un père de famille.* »

TOURCOING

GÉNIE MÉCONNU !

On nous prie d'insérer l'article suivant :

« La Modestie sied au Talent : la Bonté aux braves »

Maxime que se dédie à ce poète incompris dont la suissance dépasse, dont la prétention confine au grotesque.

Quel « foudre » de Brasserie, que cet extrait de Prussiane dégusté en buvette de café-concert et recommandé-vendu ferme.

Beaucoup malfaisant cependant qui préfère la laine au fusil. Affaire de galette assurément et qui sait ? de tempérament peut-être aussi.

A l'ira bravoure l'intelligence, la politesse dans l'attaque — dans l'insect ve surtout — s'lui de même. La logique y est sérieux dans la riposte.

Voyez la Chouette à la Brasserie pour le juger.

Les uns après les autres ont été moulés par lui à Sainte-Opportune, — avec l'aide de M. Brancart aux Lauriers des « treize jours » — les sincères républicains de la ville de Tourcoing qui l'a recueilli et l'a enrichi.

Il eut cependant quelques égards dans certaines réponses écrites. Pourquoi — Je le sais parce que son ardeur et son courage tombent avec le masque de l'anonymat.

Et maintenant qu'il est près de finir, le pauvre, et que ses adversaires narquois, assistent à son lamentable écloindement, [illegible] offrons lui une Bible en [illegible] peut-être bon.

Pauvre génie méconnu !

Jean RIGOLE.

Les arrêtés de Broubrouck

Un singulier cas de contravention a est présenté jeudi dernier devant le tribunal de simple police de Tourcoing.

Il y a quelques semaines un boucher du Blanc Seau avait été poursuivi et condamné à une grande amende pour avoir contrevenu à un arrêté du règlement de l'abattoir qui interdit de « souffler » les animaux qui viennent d'être saignés.

Cette interdiction, qui n'existe dans aucuns autre ville de France, constitue, de l'avis des personnes compétentes, non seulement un acte de pur arbitraire, mais une chose souverainement ridicule, le [illegible] qui est de l'exception pour les veaux et les moutons [illegible]. Chacun l'ignore. Caprice de vétérinaire, sans doute.

Or, jeudi dernier, notre boucher était poursuivi pour la seconde fois. Le délit qu'on lui reprochait était le même que celui qui avait motivé la première condamnation, mais il était, chose incroyable, et cependant vraie, autoriser celui-ci.

Naturellement l'erreur — nous pouvons dire l'incurie — de l'administration, tut publiquement reconnue. Il fut clairement prouvé que depuis le 25 mai, date à laquelle fut relevée la première contravention le boucher n'avait plus enfreint le règlement. Après quoi l'affaire a été remise à huitaine. Reste à voir si elle finira là.

Il est tausse coupables erreurs on ne sait vraiment que penser de la façon dont est régi notre abattoir et il est permis de dire que le encore c'est le hasard et le caprice qui font loi, comme dans la plupart des administrations où Broubrouck a ses faveurs.

Et c'est le cas de répéter ici le mot d'un boucher de nos amis « le vétérinaire de Tourcoing nous dégaine, mais s'il a tant trouve à nous aux, lors des derniers fêtes il est fait tout son possible pour empêcher le contrôle [illegible] des bêtes ».

Cela n'empêche guillemet notre vétérinaire d'être lui-même quelque peu *gonflé*.

Au Gaspillage

Soiries noires et couleurs

Conférence publique et contradictoire

Dimanche, à cinq heures, chez la veuve Decottignies, au Blanc-Seau, conférence publique et contradictoire organisée par le groupe la « Revanche prolétarienne », avec le concours des citoyens RAGHEBOOM, membre du Comité fédéral du Parti ouvrier MARLE, L. BAILLEUL et DESCHEERDER, rédacteurs à l'*Egalité*.

Il sera perçu 10 centimes à l'entrée pour couvrir les frais. Les conseillers municipaux du quartier ont été invités par lettre à venir rendre compte de leur mandat à cette réunion.

Représentation théâtrale à la Coopérative

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et à tous nos amis que l'excellente troupe de M. Paul Leblanc, l'ancien premier rôle de la troupe Deschamps, va donner, au 14 juillet, dans la vaste salle des fêtes de la Coopérative, une représentation de gala à l'occasion de Félix Pyat : LE CHIFFONNIER DE PARIS.

Nous voulons croire que tous ceux qui aiment le drame, et ils sont nombreux à Tourcoing, iront, au 14 juillet, à la Coopérative pour applaudir les excellents artistes qui composent la troupe de M. Paul Leblanc.

Nous donnerons ultérieurement le programme de cette soirée.

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réuniront en leurs bureaux respectifs :

L'Amitié ouvrière, samedi soir à 5 heures 1/2.

La Jeunesse Révolutionnaire, samedi soir 8 heures ; causerie par le citoyen Descheerder.

Le groupe d'études, brasserie sociale, samedi à 8 heures.

La Revanche Prolétarienne, samedi à 8 heures.

Le groupe Aux Trois Tambours, chez Demeyere au Chapet, dimanche à six heures.

La Jeunesse Socialiste dimanche à sept heures.

Les Vengeurs de Fourmies, chez Volt, rue d'Halluin, dimanche à sept heures.

La Revanche des Exploités, dimanche à 5 heures.

Les Eclaireurs, dimanche, à 7 heures.

L'Union Ouvrière, dimanche à 7 heures 1/2.

Le Droit Social, dimanche à 7 heures 1/2.

Réunion de groupe

Ciserie. — Samedi soir à huit heures, chez le citoyen Emile Lampe, rue des Phalennes, réunion du groupe la « Jeunesse révolutionnaire ».

Causerie par le citoyen Descheerder. Toutes les groupes sont invités à assister à la union.

NUVAUX. — *Réunion du groupe.* — Le groupe le *Réveil des Campagnes* se réunira dimanche prochain, à sept heures du soir, chez le citoyen Paul Delahaye.

A NOS LECTEURS

La Pharmacie populaire, 149, grande-Rue, à Roubaix, vient de subir une transformation complète.

Il fallait répondre aux exigences d'une clientèle sans cesse croissante. Rien n'a été négligé dans ce but.

Et aujourd'hui, la **Pharmacie populaire**, dont le personnel a été renouvelé, est en mesure de fournir à 50 0/0 de rabais — **cinquante pour cent !!** — la presque totalité des produits pharmaceutiques.

Les avantages considérables sont faits à la classe ouvrière et aux sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et de charité.

Les produits fournis sont tous de qualité supérieure, la **Pharmacie populaire** ne s'alimentant que chez les meilleurs droguistes.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS. — *A nos amis.* — La commission du comité central de Loos a décidé, dans sa dernière réunion, de faire un dernier appel pour la souscription de Wacquez-Lain, ancien maire de Loos, à l'effet d'ériger un monument à sa mémoire.

Nous espérons que tous les camarades et les républicains se feront un devoir de verser leur obole et que tous, unis dans un même sentiment d'amitié et de reconnaissance, se disputeront l'honneur d'ahriter ce — [illegible] — monument de cette ville qu'on put appeler un vrai républicain et un vrai défenseur de la classe ouvrière.

A partir du 15 juillet, nous prions nos amis de bien vouloir renvoyer leurs listes de souscription au siège du comité central, rue Arnot, 1, et au citoyen Léon Dumortier, conseiller municipal de Loos.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DOUAIN. — *Dissolution de la musique municipale.* — La musique municipale de Douain vient d'être dissoute par arrêté préfectoral.

A la suite de désaccords, cette société était en pleine voie de désorganisation et la plupart des musiciens refusaient de assister aux réunions.

C'est cette dissolution qui a motivé la mesure de dissolution réclamée par l'administration municipale.

VIEUX-CONDÉ. — *Un phénomène naturel.* — Après l'arrestation du satyre ensoutanné les ignorantins et ignorantines sont dit journellement par leurs élèves des phrases pour attirer sur le frère Hedé la grâce du très Haut.

Quel toupet !

Un jeune enfant dans l'a été interrogé par le juge d'instruction. Il a paraît-il, lui aussi été victime du satyre du dégoûtant personnage.

Espérons que bonne justice sera faite.

Simple question. — Est-il vrai qu'un employé de la ville encore son fils à l'école congréganiste ?...

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU. — *Violent orage.* — A la suite du violent orage qui s'est abattu sur la ville, une rue entière a été épavée par un torrent d'eau qui l'a traversée.

Les maisons ont été envahies. On ne signale heureusement aucun accident de personne.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FAUMONT. — *Une famille empoisonnée.* — La famille Ferrier, de Neuf-Mesnil, a ressenti les premiers symptômes d'empoisonnement, après un repas composé de viande de cheval.

Des soins énergiques, administrés par un docteur, ont écarté tout danger.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LENS. — *Parti ouvrier, section lensoise.* — Le groupe l'Eclaireur se réunira, le dimanche 4 juillet, à 5 heures du soir, au café Durieux, rue Basse.

Ordre du jour : 1° Compte rendu des délégués au congrès d'Harnes ; 2° recette des cotisations. — Présence de tous indispensable.

La commission administrative, réunie chez Durieux, samedi dernier, a décidé d'envoyer aujourd'hui samedi, deux délégués par groupe au congrès d'Harnes, pour le choix des délégués à envoyer à Paris au Congrès national du Parti Ouvrier.

Harmonie municipale. — Dimanche 4 juillet, de 4 h. 1/2 à 6 h. du soir, l'Harmonie municipale se fera entendre sur le kiosque de la place de la République où elle exécutera : 1° Marche Lorraine (Gannes) ; 2° Concordia, ouverture (Meister). 3° Fantaisie sur la Jolie Fille de Perth (Bizet) 4° [illegible] pour flûte sur une mélodie de Chopin arrangée par Langlois (Demersman) 5° Grande marche indienne de l'Africaine (Meyerbeer), 6° Valse de concert (X.)

Des places seront réservées aux membres honoraires et à leur famille. Une quête sera faite, dans le but de secourir un musicien père de famille, nécessiteux par suite d'une longue maladie.

La Fête nationale. — Comme de coutume, la fête nationale sera célébrée cette année avec entrain : elle sera annoncée le 13 Juillet par une grande retraite aux flambeaux.

Le 14, à onze heures du matin, défilé de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, de l'harmonie municipale, de la fanfare ouvrière, de la société de gymnastique, des sociétés chorales Sainte-Barbe et de toutes les autres sociétés de la ville : de six à sept heures du soir, concert par la musique municipale, et de 7 à 8 heures et demie, concert par les sociétés chorales Sainte-Barbe, directeur M. Chaffaud, et la Cécilia, directeur M. Ballois.

Aussitôt après ce concert, grand bal populaire sur la place de la République. Orchestre de 20 musiciens.

Procès-verbal. — Procès verbal a été dressé par M. Viart, commissaire de police à la charge de la nommée Clémence Lautricourt, âgée de 23 ans, fille soumise, pour coups et blessures au nommé François Legrand, maçon, demeurant rue de Flandre à Lens.

HÉNIN-LIÉTARD. — *Un phénomène.* — Un curieux phénomène vient de se produire dans le poulailler de M. Auguste Masson. Une poule faisant une couvée a fait éclore d'un œuf un petit poussin vivant très bien et qui a quatre pattes et deux têtes.

Le nombreux curieux se sont rendus chez Masson pour voir le petit poulet qui mange comme quatre.

Il paraît que M. Masson est un heureux veinard et qu'il est sur le chemin de la fortune. Un amateur lui a déjà offert un prix fou pour devenir le propriétaire du poulet phénomène.

HARNES. — *Echo des élections.* — Dimanche dernier, en apprenant le résultat des élections, le citoyen Herlant, heureux artiste de joie un drapeau rouge sur la voie publique. Nul ne l'inquiéta ce jour là, mais hier, c'est à dire quatre jours après, le citoyen Herlant vit arriver chez lui la gendarmerie qui lui dressa procès-verbal pour exhibition séditieuse.

Le citoyen Herlant soupçonne fort l'ingénieur du n° 6, le célèbre Barbu, avec qui il eut maille à partir autrefois, d'être le promoteur de cette petite cabalerie.

Réunion. — Commission administrative du Parti ouvrier section harnesienne. — Réunion des délégués au siège social du Parti ouvrier, estaminet Clotaire Delattre, Grande-Rue. Présence de tous indispensable.

— Les groupes du Parti ouvrier « la Jeunesse socialiste » et « l'Avant Garde harnésienne », sont convoqués pour le dimanche 4 juillet ; le 1er groupe à 10 heures du matin et le second à 10 heures 1/2 précises. Ordre du jour important.

Formation de société. — Une caisse de secours mutuels « l'Avenir », est en formation chez le citoyen Clotaire Delattre, où l'on peut se faire inscrire et prendre connaissance des statuts.

BILLY-MONTIGNY et FOUQUIÈRES-LES LENS. — *C'est la fin.* — Qu'il nous soit permis en notre qualité d'électeurs de ces localités, de demander à Messieurs les Maires de ces deux communes quelles sont leurs réflexions au sujet du vote émis par leurs collègues et collaborateurs des deux conseils municipaux, en ce qui concerne la désignation des délégués sénatoriaux. M. le maire de Fouquières tout en ayant préparé sa liste de candidats, n'a obtenu des 19 conseillers que 4 voix, et à Billy-Montigny, M. le maire Courtier — de triste mémoire, malgré ses précautions et ses démarches n'a obtenu en tout et pour tout, que trois voix ou trois voix sur 21 conseillers municipaux. Les unes se sa fameuse liste n'a été élu, sauf l'adjoint Pinte qui n'obtient les voix nécessaires qu'au troisième tour.

Quand dites-vous M. le maire de Fouquières vous pour qui nous avons tout fait lors des dernières élections municipales et sur le conseil du camarade Evrard secrétaire du syndicat des mineurs, afin de faire triompher votre liste contre celle de M. l'ingénieur Pettenon au risque même de perdre notre travail, sinon que le morceau de pain qui alimente notre famille.

Quant à vous, célèbre maire de Billy-la-Bataille, l'usse-nous tous dire que toute chose ici bas a son temps et que même le passage d'un frère, comme ministre, n'a que la durée des roses, et nous voilà bientôt loin de ces jours de fête ministérielle où l'on chauffait certaines élections. Ah que vous devez avoir fait depuis nombre de neuvaine, he-une he-eu-me... en volant ainsi tant d'espérances s'envoler ainsi que votre étoile pâlir.

Que voulez-vous, Maire, il faut cesser de vivre *cognoscere gyrum*, et vous considérer comme un *aqui mortuum*, et dire *consummatum est, concedo.*

En terminant, nous tenons à vous dire que nous avons subi votre [illegible] de la, mais qu'il est des victoires qui ne donnent pas les résultats espérés et que celle du 4 août rentrera dans le nom ro et gare à la seringue.

Un traître. — Un individu qui avait été longtemps parmi les ouvriers et semblait leur porter intérêt, se démasque un beau jour et laissa voir, en s'affiliant à la bande cléricale opportuniste et patronale, toute sa perfidie et sa bassesse d'âme.

Ce traître commence à subir le châtiment de son indignité. Les patrons le lâchent et s'en méfient. Il est en telle défaveur qu'il parle de quitter le pays. Bon débarras !

BRUAY. — *Série d'accidents graves.* — Mardi dernier, vers dix heures du matin, le jeune Klinkemaille Louis, âgé de 14 ans, était occupé à « emballer et dépalier » des berlines vides et chargées au bas d'un plan incliné.

Une berline se décrocha, redescendit le plan vertigineusement et vint atteindre Klinkemaille en plein corps. Remonté au jour et transporté à l'hôpital Ste-Barbe, il y expira le lendemain, des suites de ses blessures.

— Dans la même journée, le nommé Delattre Henri, marqueur à la fosse n° 3, a été mordu dans la cour de la fosse à l'épaule gauche, par le cheval d'un voiturier.

— Jeudi, un ouvrier a été gravement blessé, en tombant du haut en bas de la Balance de la 7e veine couchant.

— Le même jour, deux autres ouvriers, ont été faits prisonniers derrière un éboulement dans la veine [illegible]

ARTICLES DE PÊCHE Aux Grands Magasins des GALERIES ILLOISES 45, 47, 49 Rue Nationale LILLE

Maison exclusivement française. Preuves offertes à quiconque en doute.

120

LIÉVIN. — *Festival.* — Dans sa dernière réunion, la commission des fêtes a décidé qu'un grand festival de musique avec fête militaire aurait lieu en cette ville en 1898.

WINGLES. — *La fanfare.* — La fanfare des mineurs de Wingles prendra part, dimanche prochain au concours de Gamaches (Somme), où elle est inscrite en division de classement.

PONT-A-VENDIN. — *Festival.* — Des adhésions parviennent chaque jour au comité organisateur du festival qui aura lieu le dimanche 14 juillet. A l'occasion de cette fête, on annonce l'ascension d'un ballon et un superbe feu d'artifice.

Les habitants se cotisent pour décorer les rues, en outre nous apprenons que les kiosques seront éclairés à la lumière électrique, ainsi qu'une partie de la Grand'rue.

Ainsi qu'on le voit, nous avons raison d'annoncer que le festival de Pont-à-Vendin sera un des plus brillants de la saison.

CALAIS

L'affaire d'empoisonnement. — Nous avons dit, il y a une quinzaine de jours, que l'élève en pharmacie qui avait été inculpé dans l'affaire d'empoisonnement et s'était réfugié à Londres, avait bénéficié d'une ordonnance de non-lieu, son innocence ayant été reconnue.

Le pharmacien chez qui cet élève faisait son stage, M. Alphonse Quaghebeur, rue Royale, qui avait involontairement causé la mort de Mme Courtet, va comparaître devant le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer.

Les parents de la victime réclament 40.000 f. de dommages-intérêts.

M. Quaghebeur sera assisté de MM. Hattu, du barreau de Douai ; Clovis Dufour avoué à Boulogne.

Trois faits lui sont reprochés :

1° N'avoir point tenu enfermée, ou sous lui, la clef de l'armoire aux poisons ;

2° Avoir délivré un médicament sans ordonnance ;

3° Avoir involontairement causé la mort de Mme Courtet en permettant à un tiers à son service par manque de surveillance ou autrement, de lui administrer du poison.

Accident. — Hier, vers midi, le jeune Dassatter Alfred, âgé de 9 ans 1/2, demeurant route de Dunkerque, qui jouait au saut de position, est tombé. Dans sa chute il s'est fracturé le bras droit, puis il a été conduit chez Mme veuve Louguet, où des soins lui ont été donnés et ensuite transporté à l'hôpital en voiture de place.

Procès-verbaux. — Procès-verbaux étant rédigés à la charge des nommés Benesset Aron, 23 ans, ouvrier tailleur, rue Leveuf, 1, pour coups volontaires envers un sieur Bieufus, marchand tailleur, demeurant à Boulogne-sur-Mer, de passage à Calais.

Lapître Georges, 19 ans, sans profession, rue Lavard, pour vol d'un lapin au préjudice du sieur Godin, marchand de soude, rue [illegible]

Etat Civil. — Naissances du 1er juillet. — Henri Porquet, rue de la Cloche, 22. — Marie Cest, rue des Fleurs, 4. — Angèle Capon, rue du Bicoque. — Maurice Lœuilleux, rue Pierre-Guillaume-Lebrun, 9. — Z. Lucien Dupuis, rue Pearson, 60.

CYCLISTES

Tube dissolution, depuis	0.20
Plaques d'identité, depuis	0.20
Grelots avertisseurs, depuis	0.35
Etuis de réparations, depuis	0.45
Sacoches, depuis	0.65
Pompes de pneumatiques,	0.85
Lanternes, depuis	2.45
Costumes de Cyclistes, dep.	19.95
Chaussures de Cyclistes pour hommes, depuis	9.90
et pour dames dep.	7.45 etc., etc.

Tous les autres articles sont AUSSI AVANTAGEUX dans le très important rayon d'articles pour Cycles des GALERIES LILLOISES, 45.47.49, rue Nationale, Lille. Maison EXCLUSIVEMENT FRANÇAISE. Preuves offertes à quiconque en doute.

A toute demande envoi franco du Catalogue. 78

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 2 juillet. — Marie-Antoine Roux, rue de Tourcoing, 4. — Louis Wasmes, Hôtel-Dieu. — Yvonne Desreux, rue Wasselhal, 112. — Jules Bourguignon, rue Ponts, c. Dupont, 3. — Aldon Brunel, rue des Longues Haies prolongée, c. Jennart, 15. — Madeleine Santre, rue de la Redoute, 45.

Achille Delfosse, 65 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Duterme, 32 ans, rue de Bouvines, c. Fontier, 82. — Irma Debrauwer, 18 ans 10 m., rue Marquisat, 7.

Marchés de Lille du 2 Juillet

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 98,00 à 00,00. — En pain n° 1 (cote offic.), 97,0, n° 3 (cote [illegible]). — [illegible]

Cuite et jet (cote com.), 24,25 à [illegible]. — Sucre (cote offic.), 25,25 à [illegible]

ALCOOLS. — 3/6 fin disp., 38,00 offert [illegible] demandé.

BOURSE DE LILLE

du 2 Juillet

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	.....	12000	11300
Anzin	.....	.....	6120
Bruay	.....	2750	.....
Bully	.....	2420	2410
Carvin	934	1000	.....
Courrières	1698	1700	1680
Douchy	865	870	860
Dourges	.....	190.0	.....
Escarpelle	.....	.....	.....
Lens 1000	.....	997	.....
Lievin	.....	1325	1315
Meurchin	7100	7200	7000
Ostricourt	.....	.....	.....
Vicoigne	19600	.....	19.00

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*,